

Cinquante-sixième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue par visioconférence, le mercredi 10 mars 2021.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020 « CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 », le comité administratif s'est tenu à huis clos et les membres participent via conférence web ou téléphonique.

PRÉSENCES

WOTTON	M. Jocelyn Dion
DANVILLE	M. Michel Plourde
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux participants.

2021-03-0332

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2021-03-0333

PROCÈS-VERBAL DU 09 DÉCEMBRE 2020

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 09 décembre 2020, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 09 décembre 2020 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2021-03-0334

PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2021

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 10 février 2021, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 10 février 2021 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2021-03-0335**LISTE DES DOSSIERS PAUP**

CONSIDÉRANT la présentation de la liste des financements octroyés dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises du MEI;

Mois d'adoption	Volet	Nom de l'entreprise	Promoteur	Municipalité	Montant PAUP
2021-02-11	PAUP-AERAM	Gestion Bénévole Inc.	Mme Fréchette	Val-des-Sources	18 250,00 \$
2021-02-25	PAUP-AERAM	Illusion Coiffure	Stéphanie Sauvé	Val-des-Sources	Refusée
2021-02-25	PAUP-AERAM	Club des travailleurs	Simon Picard	Val-des-Sources	Refusée

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

QUE la MRC des Sources ratifie les financements octroyés dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises du MEI.
Adoptée.

FONDS FLI / FLS / FSE**2021-03-0336****NATURE FIBRE (FSE)**

CONSIDÉRANT que l'entreprise Nature Fibres se spécialise dans la fabrication de matériaux isolants à base de chanvre;

CONSIDÉRANT la demande de financement de Nature Fibres afin de réaliser une analyse comparative et technique par la firme Zetco Inc. démontrant les différentes caractéristiques du chanvre;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de développement économique suite à la présentation de l'analyse du dossier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC octroie une subvention via le Fonds de soutien aux entreprises au montant de 1 136,12 \$ à Nature Fibres pour le projet d'analyse comparative et technique réalisée par la firme Zetco Inc.

Adoptée.

2021-03-0337**COOP RADIO WEB (FSE)**

CONSIDÉRANT la demande de financement de la Coopérative radio Web des Sources afin d'être accompagnée par la Coopérative de Développement Régional du Québec (CDRQ);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de développement économique suite à la présentation de l'analyse du dossier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
appuyé par le conseiller M. Michel Plourde

QUE la MRC octroie une subvention via le Fonds de soutien aux entreprises au montant de 750 \$ à la Coopérative radio Web des Sources pour le projet d'accompagnement par la Coopérative de Développement Régional du Québec (CDRQ).

Adoptée.

ADMINISTRATION

2021-03-0338

OCTROI DE MANDAT – VIDÉO HABITATION DURABLE

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources s'est dotée d'un Agenda 21 local qui repose sur les trois piliers du développement durable;

CONSIDÉRANT que la filière des technologies environnementales, dont font partie les écomatériaux, est l'une des filières de développement ciblées dans la Stratégie de diversification économique de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources organise, depuis 2015, le colloque du *Rendez-vous des écomatériaux*;

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs principaux du *Rendez-vous des écomatériaux* est de susciter les échanges de connaissances concernant les écomatériaux et l'écoconstruction;

CONSIDÉRANT que, lors du *Rendez-vous des écomatériaux* de 2018, l'ensemble des municipalités de la MRC des Sources ont manifesté leur intérêt à se doter du programme Habitation durable, programme visant à encourager la construction et la rénovation durable;

CONSIDÉRANT que le programme Habitation durable est un des atouts distinctifs de notre territoire et qu'il a un pouvoir attractif considérable;

CONSIDÉRANT que nous souhaitons faire connaître cet atout distinctif dans une optique d'attraction de résidents intéressés par l'écoconstruction et la rénovation durable;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

QUE la MRC des Sources octroie le mandat de production d'une vidéo de promotion du programme Habitation durable à Motion Ninja pour un montant de 7 812,55 \$.

Adoptée.

2021-03-0339

CONTRAT GRÉ-À-GRÉ – INSTALLATION D'UNE THERMOPOMPE CLIMATISATION ET CHAUFFAGE

CONSIDÉRANT le projet du Gym qui se situe au niveau 000 dans le bâtiment de la MRC;

CONSIDÉRANT la nécessité d'installer une thermopompe multizone pour la climatisation et le chauffage au niveau 000 afin de contrôler la température et l'humidité de l'étage au complet;

CONSIDÉRANT la réception de la soumission de l'entreprise Climco au montant de 13 337 \$ (taxes incluses);

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 244-2018 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Frédéric Marcotte, à procéder à l'installation d'une thermopompe multizone pour la climatisation et le chauffage au niveau 000 au montant de 13 337 \$.

Adoptée.

2021-03-0340

NOMINATION AU CA DU CIMMS DE FRÉDÉRIC MARCOTTE

CONSIDÉRANT la priorité donnée au Fonds de diversification économique de la MRC des Sources et à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action qui y est associé;

CONSIDÉRANT l'importance stratégique du CIMMS dans cette diversification et des projets potentiels qui s'y dérouleront;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le conseil d'administration de s'adjoindre les ressources partenariales du milieu et de l'importance du support de la MRC dans la structuration du CIMMS;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources procède à la nomination de M. Frédéric Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, en tant que représentant au comité administratif du CIMMS.

Adoptée.

2021-03-0341

NOMINATION AU CA DU BEAM DE FRÉDÉRIC MARCOTTE

CONSIDÉRANT la priorité donnée au Fonds de diversification économique de la MRC des Sources et à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action qui y est associé;

CONSIDÉRANT l'importance stratégique du BEAM dans cette diversification et des projets potentiels qui s'y dérouleront;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le conseil d'administration de s'adjoindre les ressources partenariales du milieu et de l'importance du support de la MRC dans la structuration du BEAM;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources procède à la nomination de M. Frédéric Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, en tant que représentant au comité administratif du BEAM.

Adoptée.

2021-03-0342

SOUMISSION KEZBER - RENOUELEMENT LICENCES DES 2 PARE-FEU SONICWALL NSA2650

CONSIDÉRANT que la licence des 2 pare-feu Sonicwall NSA2650 arrive à échéance et qu'elle doit être renouvelée;

CONSIDÉRANT la réception de la proposition de l'entreprise Kezber au montant de 3826,49 \$ par année pour une durée de 2 ans;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

QUE la MRC des Sources autorise le paiement de la somme de 7 652,98 \$ (taxes non-incluses) pour le renouvellement de la licence des 2 pare-feu Sonicwall NSA2650 pour une durée de 2 ans.

Adoptée.

VARIA

Aucun sujet.

2021-03-0343

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller M. Michel Plourde propose la levée de la séance à 17h20.

Adoptée à l'unanimité

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et secrétaire-trésorier